

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 mai 21

Présents : M. GUYON, A. ARNAUD, F. JOBARD, O. PERRAD, J. FOURNIER, M. CAPET,
M. FONGELLAS, A. JACQUET, J. MOREL, T. GERARD, L. GRESSET, F-H. LOERCH, L. RICHARD

Excusé : Thierry Gérard (pouvoir à Martine Guyon)

Absent : G. GERBOD

Secrétaire de séance : Fabienne JOBARD

Convocation du 5-05-21

1) Approbation compte-rendu du 7/04 et nomination secrétaire de séance

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 7 Avril, à l'unanimité et nomme Fabienne JOBARD comme secrétaire de séance.

2) Cévéo

Cévéo souhaite résilier le bail de location du centre de vacances le 31 Octobre 2021. Après vérification par les services d'Arcade, il s'avère que cette rupture de bail est juridiquement légale et donc recevable puisque les baux sont renouvelables tous les 3 ans depuis 2009. Messieurs Péqueux et Bonhomme, directeurs de cévéo ont dit à Madame la Maire, qu'ils pourraient, peut-être, consentir à renouveler ce bail si la commune répondait favorablement à leur demande de réduire les locations de 2020 et 2021 de 50 % en ne payant donc que 6 mois de ces 2 années.

Cévéo avait d'abord demandé à la commune de renoncer aux loyers de 2020 en invoquant la crise sanitaire. Le conseil municipal a alors proposé un mois de location gratuite et a exprimé ses regrets quant à la décision de non ouverture du centre l'été 2020.

Le conseil municipal ne souhaite pas se plier aux exigences de cévéo vécues comme un chantage et ne se sent plus en confiance tout en ayant l'impression d'un désintérêt de cévéo pour ce centre de Bellefontaine.

Le conseil s'interroge sur le devenir du centre et envisage plusieurs solutions. Madame la Maire fait lecture d'une lettre de proposition de reconversion en centre de rééducation avec option d'accueil de personnes âgées et peut-être de touristes...Se pose la question de l'adaptation du bâtiment à une telle reconversion. D'autres prestataires touristiques pourraient aussi être sollicités. Florence Vial ,agent de développement économique d'Arcade sera contactée ainsi que le CDT et un appel à projet est envisagé.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de réfuter la demande de cévéo de ne payer que 6 mois de loyers en 2020 et 6 mois en 2021.

3) Vente du presbytère

Suite à la parution de l'annonce de vente du presbytère sur le Bon Coin, plusieurs personnes intéressées ont été reçues , plusieurs visites faites et au final il reste des propositions d'achat sérieuses .

MJ Concept, premier intéressé, envisage de faire 3 à 4 appartements destinés à la vente .

Il semble que cette candidature soit solide et que ses précédentes réalisations donnent satisfaction.

Une décision doit être prise rapidement pour éviter les problèmes de détérioration du bâtiment.

Le conseil municipal décide de vendre le presbytère à MJ concept avec 13 voix pour et une voix contre.

Le géomètre passera prochainement pour une nouvelle délimitation de parcelle qui laisse à la commune un accès au cimetière et des places pour le stationnement des habitants des appartements au dessus de la mairie.

4) Loi LOM et nouveaux statuts Arcade

La loi d'orientation de mobilité permet de transférer la compétence mobilité, actuellement exercée par la région, à la communauté de commune si celle-ci le souhaite.

En prenant cette compétence, Arcade peut décider des services qu'elle souhaite organiser ou soutenir . Les transports scolaires pouvant être exclus, Arcade estime qu'elle exerce déjà des compétences de mobilité tel que le transport à la demande et qu'il est judicieux de prendre librement cette compétence afin d'avoir plus d'autonomie.

Le conseil communautaire a donc décidé, à l'unanimité, de prendre cette compétence et de faire les modifications de statut correspondantes.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour cette prise de compétence et autorise le maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

5) Arrêté route des Lacs

Pour résoudre les problèmes liés à la hausse de la fréquentation du site des lacs par les camping-cars et les véhicules à moteur, les maires des communes de Chapelle et Bellefontaine, après réflexion avec le PNR, envisagent d'interdire la circulation des véhicules à moteur sur la route des lacs du 1er Avril au 31 Octobre .

Les ayant droits étant seulement les propriétaires, on soulève le problème des personnes handicapées pour qui l'accès au site sera difficile. Cela a été évoqué mais pas résolu actuellement car il faudrait aussi des places de stationnement adaptées. Certains conseillers regrettent que l'on ne puisse pas seulement interdire le camping ou l'accès au camping-cars.

Les avis sont partagés et l'intérêt de la tranquillité du site sans circulation, un avantage pour les promeneurs est nuancé par le regret de mettre des interdictions et de réduire l'accès au site. On rappelle qu'un arrêté n'est pas définitif et que cela est un essai.

Se pose aussi la question du point de départ de l'interdit de circulation. Sur le plan, le panneau d'interdiction est situé au niveau du carrefour avec le chemin qui va sur les Baganiers et il y a un panneau d'annonce le long de la route départemental. Il apparaît plus judicieux de fixer le point de départ au Pont des Chaux pour éviter le stationnement dans les pâturages plus haut et inciter les voitures à se parquer le long de la route ou sur la petite place du Pont des Chaux. Le projet de parking prend tout son sens avec cet interdit de circulation et servira toute les saisons.

La commune de Chapelle prendra un arrêté similaire qui partira du tout début de la route des lacs et n'envisage pas de parking.

Avec 8 voix pour cet arrêté, 2 abstentions et 3 contre, cet arrêté d'interdiction de circulation depuis le Pont des Chaux sera pris.

6) Travaux voirie

La fin de la réfection de la route de la Chaux Mourant jusqu'au carrefour du Chalet se fera les 17, 18, et 19 Mai. Un arrêté de fermeture de la route de la Chaux Mourant sera pris pour le 19 mai. On préviendra les habitants concernés en leur demandant aussi d'éviter de circuler avec des roues sales le mardi après le balayage. Le ralentisseur près de l'OT sera aussi refait entre le 17 et le 19 mai avec passage des véhicules sur le côté.

7) Comptes rendus divers(réunions/commissions), agendas et réunions à venir, questions diverses

Projet de relance et de transition énergétique :

Mailys Capet explique que l'état et la région veulent avoir une vision d'ensemble sur les projets des territoires des com com et des communes. Arcade a donc demandé de faire remonter très rapidement les projets structurants pour les années à venir. La maire et les adjoints ont donc ciblé tous les projets possibles du mandat.

Déplacements doux : création d'une voie douce entre chalet info et lacs dans le cadre du plan vélo (concilier piste cyclable / piste de ski l'hiver, avec passage dameuse / cheminement piétons)

Déplacements doux : mise en œuvre du plan vélo sur l'ensemble du village (chaucidou, signalétique, espaces partagés)

Sécurisation du centre du village (en lien également avec le plan vélo)

Amélioration centre vacances (chambre, espace détente, gîtes, isolation, fenêtres) pour le pérenniser

Projet d'aménagement du chalet Dreux

Projet de rénovation et d'aménagement Maison FAURE

Création d'une chaufferie bois pour salle des fêtes et ateliers des services techniques

Valorisation et préservation du site des lacs en faisant aboutir des actions du projet commun avec Chapelle des Bois et notamment l'aménagement d'un stationnement pour l'accès à ce site

Amélioration de l'accueil à la porte d'entrée du Risoux pour le ski nordique + accès haut pour le ski alpin

Mise en place d'un télésiège sur le haut de la station pour permettre le ski alpin et le fonctionnement de l'école de ski quand l'enneigement est très faible et inexistant sur le bas de la station

Etude d'implantation d'un petit commerce de proximité

Réhabilitation ou création de garages municipaux (vers la Mairie)

Rénovation d'appartements communaux

Sécurisation carrefour de la demi-lune

Reconquête des friches agricoles

Entretien et réparation de nos sources et fontaines

Conduite de la source d'alimentation du village

Elle est en très mauvais état et a été dégradée lors des travaux de l'ASA. 200 m de conduite doivent être réparés pour un devis Di Léna de 13000 € car il y a beaucoup de fuites et cela a été réparé provisoirement. Laurent Gresset a demandé un autre devis et on va demander une aide à l'ADEFOR.

Syndicat mixte

Olivier Perrad présente le point de situation comptable d'EAB au 1er Avril qui fait état d'un excédent de 16 000 € qui va permettre de payer les frais de maintenance. A la recette de 63 000 € perçue au titre de fond de solidarité s'ajoute un fond spécifique d'aide aux remontées mécaniques

Des travaux sont prévus en 2021 sur les perches des télésièges et il y aura aussi renouvellement de matériel de secours, des tenues...

Christian Jobez souhaiterait qu'un membre du conseil devienne président d'EAB ; ce à quoi le conseil s'est dit plusieurs fois défavorable et on engage Christian Jobez à organiser une réunion en invitant les habitants intéressés.

Elections Départementales et régionales

Elles auront lieu les 20 et 27 Juin et Martine Guyon propose de mettre en place les Départementales en salle du conseil et les Régionales en salle des associations en enlevant la cloison amovible, avec un sens de circulation unique. La proposition est retenue.

On rappelle qu'il faudra 6 personnes pour tenir ces bureaux , des personnes vaccinées ou récemment testées, que les volontaires sont les bienvenus et que l'on peut bénéficier d'une priorité à la vaccination pour cette tenue d'élections.

Copil tourisme Arcade

Alain Jacquet dit que ce lundi, le copil tourisme a validé le choix des mains courantes des belvédères en inox. Concernant les gorges de la Bienne ont été évoqués les dépotoirs le long de la rivière, l'étude d'un classement en réserve naturelle et la nécessaire autorisation pour la réfection de la centrale électrique...

Extinction éclairage public

Olivier Perrad annonce que tout peut être éteint sauf aux Mortes et en Pichon...Un arrêté est à prendre et l'on doit bien informer la population avant, prévenir la gendarmerie...Le sidec programmera ensuite les horloges selon notre demande.

On propose une extinction de 23H à 5H qui pourrait être mise en place courant juin.

Remise à jour de la base d'adresses nationales

Olivier Perrad fait ce travail de remise à jour en partant de la base nationale transmise afin que toute adresse soit unique, conforme et donc identique pour tous les opérateurs, les secours...

Parking des lacs

Anthony Arnaud a dessiné un plan de parking des lacs d'environ 60 places avec des places de bus, un sens de circulation unique, une entrée le long de la RD et sortie sur route des lacs . On le remercie pour ce travail qui sert de base de discussion et Alain Jacquet rappelle qu'il faudra aussi prendre l'avis de Transorganisation..

Fabienne Jobard explique que Cyrille Bitaud et Pierre Alain Bourgeois des services d'Arcade sont aussi allés sur place et retiennent l'option de parking en face de la maison Morel car il est plus compatible avec le PLU, non intrusif de la zone Tourbières. Ils nous proposeront un plan prochainement.

Mr et Mme Maestre sont prêts à vendre les parcelles en face de la maison Morel à condition que la commune améliore le chemin d'accès à leur maison . Il faudra donc budgétiser une proposition d'amélioration de cette voie d'accès .

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.

Fait à Bellefontaine, le 10 Mai 2021